

Reéh - Elloul

L'atmosphère d'Elloul et la fête de Pessa'h

(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Reéh 5727-1967)

(Likouteï Si'hot, tome 19, page 158)

1. Dans l'une de ses causeries de la fête de Pessa'h⁽¹⁾, mon beau-père, le Rabbi décrit la situation morale que l'on percevait, durant le Chabbat qui bénit le mois d'Elloul, dans la ville de Loubavitch, qui fut la "capitale" des maîtres de 'Habad pendant de nombreuses années⁽²⁾. Il indique, à ce propos :

"Le Chabbat qui bénit le mois d'Elloul était encore une journée claire et ensoleillée. Pour autant, l'atmosphère était totalement modifiée. On percevait, d'ores et déjà,

l'esprit d'Elloul. Un vent de Techouva soufflait".

Tous les propos, tous les mots de nos maîtres et chefs sont extrêmement précis, jusque dans le moindre détail. En l'occurrence, cette causerie emploie quatre qualificatifs, qu'elle applique au Chabbat bénissant le mois d'Elloul :

A) le soleil brillait clairement,

B) l'atmosphère était modifiée,

C) on percevait l'esprit d'Elloul,

D) un vent de Techouva* soufflait.

(1) En 5694, dans le Likouteï Dibbourim, tome 1, à la page 115b.

(2) On verra le Likouteï Dibbourim, à la même référence, qui est citée dans les notes. On verra aussi le Séfer Ha

Zi'hronot, tome 1, à la page 585 et les additifs, à la page 342, qui expriment la relation entre la 'Hassidout 'Habad et la ville de Loubavitch.

Or, il n'y a pas là de simples figures de style. Ces quatre points expriment effectivement le contenu profond du Chabbat qui bénit le mois d'Elloul. Bien plus, les termes de nos maîtres et chefs sont précis, non seulement par leur contenu, mais aussi par le moment en lequel ils furent prononcés. Nos maîtres prononcèrent chacun de ces mots en le temps propice pour cela, bien que son influence se poursuive par la suite, comme l'établissent différents textes.

En l'occurrence, mon beau-père, le Rabbi énonça cette définition du Chabbat qui bénit le mois d'Elloul pendant la fête de Pessa'h. Il faut bien en conclure qu'il existe une relation profonde et un

lien étroit entre ces deux périodes.

Il semble pourtant que ceci soit très difficile à comprendre. Ces deux dates, le Chabbat qui bénit le mois d'Elloul et Pessa'h, sont, à la fois par leur objet et par leur contenu, non seulement différentes, mais même opposées⁽³⁾. Pessa'h est une révélation orientée du haut vers le bas, d'abord : "mon Bien Aimé est à Moi", puis : "Je suis à Lui"⁽⁴⁾. Comme on le sait, la libération de la sortie d'Egypte ne fut pas la rétribution du service de D.ieu des enfants d'Israël, car il est dit, à leur propos, bien au contraire⁽⁵⁾ : "ceux-ci sont idolâtres et ceux-la..."⁽⁶⁾. Elle se produisit, en fait, par un "réveil d'en

(3) On verra également le Séfer Ha Si'hot 5703, à la page 177.

(4) Selon les termes du verset Chir Hachirim 2, 16, qui fait allusion à la sortie d'Egypte, interprété par le début du discours 'hassidique intitulé : "mon Bien Aimé est à moi", de 5627 et dans les références indiquées.

(5) Non seulement la révélation obtenue lors de la sortie d'Egypte, "Son

honneur et Son Etre", ne peut pas être mise en évidence par l'effort, puisque celui des créatures n'atteint pas ce stade, mais, en outre, il n'y eut alors aucun effort de leur part, car : "ceux-ci sont..."

(6) Selon le Midrash* Tehilim, édition Bober, 15, 5, le Yalkout Reouvéni sur le verset Bechala'h 14, 27 et le Zohar*, tome 2, à la page 170b.

haut⁽⁷⁾, qui mit en évidence le “réveil d’en bas”, chez les enfants d’Israël.

A l’inverse, le mois d’Elloul est celui de l’effort des hommes, du bas vers le haut, d’abord “je suis à mon Bien Aimé”, l’effort d’en bas, puis l’effort d’en haut, “mon Bien Aimé est à moi”⁽⁸⁾, les initiales des mots de ce verset

formant le nom d’Elloul⁽⁹⁾. Et, l’on peut donc se poser la question suivante : pourquoi faut-il expliquer précisément à Pessa’h ce qu’est le Chabbat bénissant le mois d’Elloul ?

2. L’explication est la suivante. On sait ce que disent nos Sages⁽¹⁰⁾, à propos du verset⁽¹¹⁾ : “Qui M’a devancé, envers lequel Je serai redeva-

(7) Nos Sages disent, dans le Me’hilta, sur le verset Chemot 14, 31, que : “c’est en rétribution de leur foi que nos ancêtres furent libérés de l’Egypte”. Cette foi est donc l’héritage de nos ancêtres, comme le constate le Tanya, au chapitre 32, à la page 42b : “un héritage pour lequel on n’a fourni aucun effort”. C’est aussi par le mérite du sang de la circoncision et de celui du sacrifice de Pessa’h qu’il a été possible de quitter l’Egypte, selon les Pirkeï de Rabbi Eliézer, chapitre 29 et le Me’hilta sur le verset Chemot 12, 6, qui est cité par le commentaire de Rachi, à cette référence. Ces deux sangs avaient pour objet de révéler la foi et de la mettre en évidence en tout ce qui concerne l’action concrète, comme l’explique le Likouteï Si’hot, tome 3, à la page 868. Il n’en est pas de même, en revanche, pour le service de D.ieu de la Téchouva, qui est le point central du mois d’Elloul et qui dépend directement de ce qui est accompli ici-bas, non pas de ce qui est

révélé d’en haut. On consultera, à ce propos, notamment, le Zohar, tome 2, à la page 3b et les Pirkeï de Rabbi Eliézer, à la fin du chapitre 48.

(8) Selon les termes du verset Chir Hachirim 6, 3.

(9) Abudarham, ordre de la prière de Roch Hachana, citant les commentateurs. Péri Ets ‘Haïm*, porte de Roch Hachana, au chapitre 1 et porte des versets, du Ari Zal, sur ce même verset.

(10) Midrash Vaykra Rabba, chapitre 27, au paragraphe 2, duquel on peut déduire que le besoin d’obtenir une force céleste est justifié non seulement du fait des obstacles qui sont dressés par le mauvais penchant, comme le constatent nos Sages, dans le traité Kiddouchin 30b : “si le Saint béni soit-Il ne lui venait pas en aide, il ne serait pas en mesure de le vaincre”, mais aussi pour la pratique proprement dite des Mitsvot.

(11) Job 41, 3.

ble ?” : ce qu’un Juif accomplit par son propre effort est également conditionné par les forces célestes qui lui sont accordées. Et, c’est uniquement à l’issue du “réveil d’en haut” que ce Juif peut introduire son propre accomplissement, en tant que : “réveil d’en bas”.

L’Admour Hazaken explique⁽¹²⁾ que les treize Attributs de miséricorde divine se révèlent pendant le mois d’Elloul et il énonce, à ce propos, la parabole d’un roi, se trouvant dans le champ. Dès lors, quiconque le désire peut

se rendre en cet endroit et y accueillir le roi. Certes, en Elloul, le service de D.ieu est organisé du bas vers le haut, introduit par un “réveil d’en bas”. Malgré cela, est nécessaire, pour cela, la révélation des treize Attributs de miséricorde céleste, l’accord de D.ieu et la force qu’Il insuffle pour cela. C’est seulement à l’issue de tout cela que commence le service de D.ieu basé sur le verset : “Je suis à mon Bien Aimé”⁽¹³⁾.

Il est clair que le “réveil d’en haut” intervenant après le “réveil d’en bas” et grâce à

(12) Likouteï Torah, Parchat Reéh, à la page 32a.

(13) La sonnerie du Chofar, en Elloul, est elle-même un “éveil d’en haut”. Son objet est, en effet, défini par le verset Amos 3, 6 : “si l’on sonne du Chofar dans la ville...”, comme le dit le Tour, Ora’h ‘Haïm, au début du chapitre 581. On verra aussi le Or Ha Torah, commentant la sonnerie du Chofar de Roch ‘Hodech Elloul, Parchat Nitsavim, à la page 1280. Et, l’on peut penser que la formule : “on

sonne” établit l’origine céleste de cette sonnerie. Elle n’est pas celle qui est sonnée par le peuple. Néanmoins, la sonnerie céleste se révèle grâce au Chofar qui est sonné par les hommes. On verra aussi le Likouteï Dibbourim, à la même référence, page 116a, qui explique que la première sonnerie du mois d’Elloul est l’annonce de l’ouverture des portes de la miséricorde, c’est-à-dire une révélation céleste.

lui est beaucoup plus haut que celui qui précède l'effort de l'homme⁽¹⁴⁾. En effet, ce dernier est un cadeau gratuit de D.ieu et il révèle donc uniquement l'aspect superficiel de la Lumière. A l'inverse, le "réveil d'en haut" faisant suite à l'effort des hommes est une application de l'Injonction : "Tu auras soif de l'action de tes mains"⁽¹⁵⁾. Il permet donc d'obtenir la dimension profonde de cette Lumière. Mais, il est clair que le "réveil d'en bas" a le pouvoir de mettre en évidence le "réveil d'en haut"⁽¹⁶⁾ par la

force qu'il tire du "réveil d'en haut" précédent⁽¹⁷⁾.

C'est ainsi que l'on obtient la force du service de D.ieu décrit par le verset : "Je suis à mon Bien Aimé", la révélation des treize Attributs de Miséricorde divine, pendant le mois d'Elloul. Néanmoins, chaque chose a son temps précis, de manière fondamentale et essentielle. En l'occurrence, le moment qui permet d'attirer le "réveil d'en haut", de façon générale, est Pessa'h, comme on l'a précisé. Elloul, à l'inverse, est le temps de l'ef-

(14) Le "réveil d'en haut" qui fait suite au "réveil d'en bas" possède deux qualités. D'une part, il est mis en éveil par un "effort d'en bas" et il a donc l'élévation de "l'éveil d'en haut" qui précède "l'éveil d'en bas". Il est profond, en effet, tout en restant à un stade inférieur, que "l'effort d'en bas" permet d'atteindre. D'autre part, il peut aussi se réveiller par lui-même, car il se révèle uniquement quand les actions des être inférieurs ont atteint la plénitude. C'est le stade profond de la partie la plus élevée, hors de portée de cet "éveil d'en bas". On verra, à ce propos, le Likouteï Torah, Chir Hachirim, à la page 24a-b. On peut penser que la Lumière révélée par l'effort d'Elloul, le service de D.ieu de la Techouva, est comparable à ce second

niveau, comme on peut le déduire également de ce qui sera dit par la suite, au paragraphe 4, à propos de la révélation qui est obtenue par la Techouva.

(15) Job 14, 15.

(16) On verra le discours 'hassidique intitulé : "Maître du monde", de 5703, au chapitre 6, de même que le Likouteï Torah, Chemini Atsérèt, à partir de la page 83b, qui dit que, de façon générale le "réveil d'en haut" est à l'origine du "réveil d'en bas", y compris selon le premier niveau défini dans la note 14, uniquement parce que telle est la Volonté de D.ieu, béni soit-Il.

(17) Likouteï Torah, Chir Hachirim, à la même référence.

fort, du bas vers le haut, comme on l'a indiqué.

Il en est donc de même pour le "réveil d'en haut" du mois d'Elloul. La source de sa révélation est la fête de Pessa'h, qui est, globalement, le temps du "réveil d'en haut", duquel découlent toutes les révélations spécifiques, dans les moments qui leur correspondent⁽¹⁸⁾, y compris celle des treize Attributs de Miséricorde divine, en Elloul.

C'est la raison pour laquelle c'est durant la fête de Pessa'h que fut prononcée cette causerie⁽¹⁹⁾ relative au Chabbat qui bénit le mois d'Elloul et qui met en évidence, sous leur forme globale,

tous les aspects de ce mois⁽²⁰⁾, y compris la révélation des treize Attributs de miséricorde divine.

3. Ce qui vient d'être dit nous permettra de comprendre les quatre qualificatifs qui sont employés par cette causerie, à propos du Chabbat bénissant le mois d'Elloul. Ceux-ci se répartissent, globalement, en deux catégories. Il y a, d'une part la clarté et la brillance du soleil, "bien que l'on était encore⁽²¹⁾ un jour clair et brillant", d'autre part la modification de l'atmosphère, la perception de l'esprit d'Elloul et le fait qu'un vent de Techouva* ait soufflé.

(18) C'est la raison pour laquelle Pessa'h est le Roch Hachana des fêtes, selon le traité Roch Hachana 4a. En effet, la tête porte en elle toute la vitalité du corps et elle vivifie, de manière spécifique, chacun de ses membres. Ceux-ci, à leur tour, en tirent la vitalité qui leur est propre. On verra, à ce sujet, le début du Atéret Roch.

(19) C'est la révélation céleste qui est obtenue par le chef de la génération.

(20) Le Roch 'Hodech porte en lui tous les jours du mois. C'est pour cela qu'il est appelé : "tête" du mois. Pendant le Chabbat qui bénit le mois

d'Elloul, ce jour est béni en tant que Roch 'Hodech. Ceci s'ajoute au fait que, de façon générale, le Chabbat bénit tous les jours de la semaine qui le suit.

(21) C'est le sens du mot : "encore", car, de façon générale, les mois de l'été correspondent à la révélation céleste, commençant en Nissan. On verra, à ce propos, le Likouteï Torah du Ari Zal, Parchat Vayétsé, dans le discours intitulé : "le sens des sept étoiles filantes" et la note figurant dans le Séfer Ha Maamarim 5700, à la page 28.

En effet, la clarté et la luminosité du soleil viennent d'en haut et, dans la dimension profonde, elles correspondent à la révélation du : "soleil de D.ieu", qui est, pendant le mois d'Elloul, l'un des aspects de ce qui a été globalement obtenu pendant Nissan, comme on l'a dit. Les trois autres points décrivent la motivation des créatures ici-bas, qui est elle-même la conséquence de l'éclairage du soleil de D.ieu.

4. Concernant cette motivation des créatures qui découle de la révélation céleste, mon beau-père, le Rabbi précise⁽²²⁾ :

A) "on ressent d'ores et déjà l'esprit d'Elloul",

B) "un vent de Techouva souffle".

L'odeur et le vent sont, en effet, liés à Elloul et à la Techouva.

"L'aspect essentiel de la Techouva est défini par le verset⁽²³⁾ : 'l'esprit retourne vers D.ieu, Qui l'a donné'"⁽²⁴⁾. La finalité de cette Techouva est de s'élever vers "l'esprit", qui est plus haut⁽²⁵⁾ que la lumière⁽²⁶⁾. C'est ainsi que l'on : "retourne vers D.ieu". Mon beau-père, le Rabbi, fait allusion à cela par l'expression : "un vent de Techouva", car la Techouva d'Elloul est essentiellement un "vent", un esprit.

Ceci nous permet d'établir également un lien entre l'odeur et Elloul. Le service de D.ieu découlant du verset : "Je suis à mon Bien Aimé", pendant le mois d'Elloul, permettant d'accéder à "l'esprit du Machia'h"⁽²⁷⁾, dont la révélation sera établie par l'odeur, ainsi qu'il est écrit⁽²⁸⁾ : "ils ressentiront la crainte de D.ieu", devient donc un fait établi

(22) Le changement d'air introduit effectivement ces deux points, comme le paragraphe 5 le montrera par la suite.

(23) Kohélet 12, 7.

(24) Likouteï Torah, Parchat Haazinou, à la page 71c.

(25) Cela veut dire aussi que, grâce à la Techouva d'Elloul, on révèle une Lumière plus haute que celle de : "l'é-

veil d'en haut" qui l'a précédée. En effet, cette dernière est : "une journée ensoleillée", comme on l'a indiqué, dès lors qu'elle possède la lumière.

(26) Likouteï Torah, même référence, à la page 72a.

(27) Midrash Béréchit Rabba, à la fin du chapitre 2, qui est cité dans le Likouteï Torah, à la même référence.

(28) Ichaya 11, 3.

grâce à l'odeur, comme l'établissent nos Sages⁽²⁹⁾.

5. A titre d'introduction à ces deux points, l'esprit de la Techouva et l'odeur d'Elloul, grâce à cette Techouva, mon beau-père, le Rabbi, ajoute, dans cette causerie, que : "l'atmosphère est déjà modifié" et voici ce qu'il veut dire, par ces mots.

Les besoins vitaux de l'homme se répartissent en plusieurs catégories, maison d'habitation, vêtements, nourriture, boisson et l'air pour respirer. Et, l'un est plus utile que l'autre, les vêtements que la maison, plus

encore la nourriture et encore plus la boisson. Le besoin le plus fondamental est l'air pour respirer⁽³⁰⁾. Ce besoin est permanent puisque que l'on ne peut pas cesser de respirer, même un court instant⁽³¹⁾.

L'homme doit avoir recours à l'air, puisque, de façon générale, il respire en permanence, au point d'en ressentir constamment le besoin. C'est précisément ce que dit cette causerie, à propos de l'atmosphère. L'odeur d'Elloul et l'esprit de la Techouva sont perceptibles dans l'atmosphère d'Elloul, après qu'elle ait été modifiée. Tous ces éléments se trouvent

(29) Traité Sanhédrin 93b.

(30) Dans le discours 'hassidique intitulé : "les eaux nombreuses", de 5636, au chapitre 14.

(31) On verra aussi le Choul'han Arou'h, Even Ha Ezer, chapitre 17, au paragraphe 32, les responsa Tséma'h

Tsédek, Even Ha Ezer, aux chapitres 68 à 70, les références qui sont citées dans le Sdeï 'Hémed, principes, dans le chapitre du Kaf, au principe n°108, qui précise la durée de ce : "court moment".

ensuite dans l'air et ils ne nécessitent aucun effort⁽³²⁾, par la suite. Ils sont utiles et nécessaires pour chacun⁽³³⁾, ils font vivre chacun, chaque âme, à travers chaque respiration, comme le disent nos Sages, commentant le verset⁽³⁴⁾ : "toute l'âme Te loue, D.ieu, louez D.ieu".

(32) On verra le discours 'hassidique intitulé : "les eaux nombreuses", à la même référence, qui explique que l'air est très important et, de ce fait, on le trouve à disposition, en permanence, sans le moindre coût.

(33) On verra aussi l'explication sur le terme *Avir*, "air", anagramme de *Or Youd*, "la lumière du *Youd*", dans le Séfer Ara'him 'Habad, tome 2, à cet article, au paragraphe 8 et les références qui sont indiquées.

(34) Tehilim 150, 6. Midrash Béréchit Rabba, chapitre 14, au paragraphe 9.